

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CFG BANK



## CFG Bank boucle avec succès l'émission d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 500 000 000 de dirhams

Casablanca, le 30 décembre 2025

**Préambule :** Les détails de l'opération, objet du prospectus visé par l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) en date du 12 décembre 2025 sous la référence VI/EM/043/2025, et disponible au siège de CFG Bank, de son conseiller financier, de l'organisme chargé du placement, ainsi que sur les sites web de CFG Bank et de l'AMMC, se présentent comme suit :

|                                    | Tranche A<br>(A taux fixe - non cotée)   | Tranche B<br>(Révisable annuellement - non cotée)   |
|------------------------------------|--|---|
| Plafond de tranche                 | 500 000 000 MAD  | 500 000 000 MAD   |
| Nombre maximum de titres à émettre | 5 000 obligations subordonnées   | 5 000 obligations subordonnées  |
| Valeur nominale                    | 100 000 MAD  | 100 000 MAD   |
| Maturité                           | 10 ans   | 10 ans  |
| Remboursement du principal         | <i>In fine</i>   | <i>In fine</i>  |
| Garantie de remboursement          | La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière  |   |
| Méthode d'allocation               | Au prorata avec priorité à la tranche A (à taux fixe, avec un remboursement in fine du principal), puis à la tranche B (à taux révisable annuellement, avec un remboursement in fine du principal)   |   |
| Négociabilité des titres           | De gré à gré (hors bourse)   |   |
| Taux d'intérêts                    | Le taux 10 ans déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des BDT telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 17 décembre 2025 ressort à 2,99%.<br><br>Le taux d'intérêt facial de la présente tranche, déterminé sur la base de ce taux et augmenté d'une prime de risque de 70 points de base ressort à 3,69%. | Le taux plein 52 semaines monétaire déterminé sur la base de la courbe des taux de référence du marché secondaire des BDT telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 17 décembre 2025 ressort à 2,33%.<br><br>Le taux d'intérêt facial de la présente tranche, déterminé sur la base de ce taux et augmenté d'une prime de risque de 65 points de base ressort à 2,98%. |

Les résultats complets de la souscription à l'émission obligataire subordonnée de CFG Bank se déclinent comme suit :

|                          | Tranche A<br>(A taux fixe - non cotée) | Tranche B<br>(Révisable annuellement - non cotée) |
|--------------------------|--|---|
| Allocation de l'émission | 500 000 000 MAD                        | -   |
| Taux d'intérêt facial    | 3,69%                                  | -   |
| Dont prime de risque     | 70 points de base                      | -   |

Répartition par catégorie d'investisseurs :

| Catégorie d'investisseurs                                      | Attribution (en MMAD) |
|--|-----------------------|
| Etablissement de crédit  | -                     |
| OPCVM  | 500                   |
| Sociétés d'assurances, organismes de retraite et de prévoyance | -                     |
| Autres (compagnies financières et CDG)                         | -                     |

POUR TOUT CONTACT RELATIF À LA COMMUNICATION FINANCIÈRE :  
M. Salim Rais - *Directeur Exécutif Affaires Financières et Contrôle de Gestion*  
Téléphone : 05 22 488 395 - Email : s.raais@cfgbank.com